



Canton de Saint-Ciers sur Gironde

# Onze commune

N° 14

Semestriel - Décembre 2008

Journal d'informations de la Communauté de Communes de l'Estuaire- Canton de Saint-Ciers-sur-Gironde



## Sommaire

### p.2-3-4 Social

- Foyer occupationnel EVA
- Mission locale
- CIVIS
- Service d'urgence
- Aire d'accueil des gens du voyage

### p.5 Tourisme

- Les Callonges
- Le parc ornithologique

### p.6-7 Agenda 21

- Reconnaissance au niveau national
- Natura 2000
- Projet éolien

### p.8-9 Mémoire du canton

- Présentation du livre

### p.10 Formation

### p.11 Développement économique

### p.12 Agenda - Fête de l'asperge

Communauté de Communes de l'Estuaire

Canton de Saint-Ciers sur Gironde

38, avenue de la République 33820 Braud et Saint-Louis

☎ : 05 57 42 61 99

Site Internet : [www.cc-estuaire.fr](http://www.cc-estuaire.fr)

Directeur de la Publication : Philippe Plisson

Responsable de la Rédaction : Sylvie Martin

Rédaction : CCE

Réalisation : CCE

Crédit photos : CCE

Impression Graphic impression

Tiré à 4700 exemplaires

N°ISSN : 1637-9578

Impression sur papier recyclé



Maquette du Foyer occupationnel E.V.A. à Braud et Saint-Louis

Mesdames, Messieurs,

L'année 2008 s'achève dans un contexte national particulièrement morose.

Notre canton n'est pas épargné par ces difficultés sociales et économiques.

Comme les autres, et peut être plus que les autres du fait de son éloignement et de son enclavement, il est touché de plein fouet par tous les problèmes actuels.

Ici comme ailleurs, ce ne sont pas forcément les coupables qui paieront l'addition.

Dans ce contexte, les élus se doivent d'être encore plus attentifs et encore plus volontaristes.

Vous le lirez dans ces pages, j'ai impulsé des investissements dans le domaine du tourisme avec la précieuse collaboration des communes de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde autour des Nouvelles Possessions et des Callonges.

La formation de nos jeunes est une priorité avec le doublement des locaux du Centre de Formation où nous avons ouvert un BTS.

Les services ne sont pas oubliés, qui seront cette année plus complets et

performants pour les personnes âgées grâce au groupement avec l'AEM, mais aussi pour l'enfance et la jeunesse grâce à la Maison de l'Enfant et de la Famille à Etauliers.

La construction d'un centre handicapé à Braud et Saint-Louis, par le Conseil Général répondra aux besoins de 70 personnes en difficultés et créera des emplois pour y répondre.

Ce bilan et ces perspectives, c'est le travail d'une équipe, celle des élus du canton, anciens et nouveaux et celle des vice-présidents qui m'entourent et dont l'investissement est indispensable dans ce gigantesque chantier qu'illustre Albert Jacquard :

*« Etre conscient que demain existera et que je peux agir sur lui est le propre de l'homme ».*

Dans ce canton, nous avons pris le parti effectivement d'agir pour que demain existe et soit le meilleur possible pour nos concitoyens.

Bonne année 2009 à vous et à votre famille.



**Philippe Plisson**  
Président de la C.C.E.  
Conseiller Général  
Député-Maire de Saint-Caprais de Blaye.

## Foyer occupationnel EVA : pose de la 1<sup>ère</sup> pierre

Le 13 décembre Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde, Philippe Plisson, Président de la CCE, Député-maire de Saint-Caprais de Blaye, Conseiller Général et Francette Dutel, Vice-Présidente de la CCE en charge du social procédaient à la pose de la première pierre du foyer. L'ouverture est prévue en juillet 2010

Le foyer occupationnel accueillera des personnes handicapées, à partir de 20 ans, seules ou en couple, affectées d'un retard mental léger à grave avec ou sans troubles associés. Ces personnes auront préalablement été reconnues inaptes à un travail avec orientation vers un foyer occupationnel. L'état de santé des personnes handicapées accueillies ne devra pas nécessiter de soins infirmiers continus.

Ce projet prévoit l'embauche de 48,5 temps plein : directeur, économiste, aide comptable, agent d'accueil, psychologue, psychomotricien, infirmière, éducateurs spécialisés, moniteur d'atelier, moniteurs éducateurs, chef cuisinier, cuisinier, commis de cuisine, lingère, aide lingère, agent d'entretien, agents de service, aides médico-psychologiques, surveillants de nuit.

Afin de répondre au principe d'intégration de l'établissement dans le territoire de la Haute Gironde, les candidatures locales bénéficieront, à capacité égale, d'un choix privilégié.

L'établissement, comprendra deux sections :

un foyer occupationnel avec hébergement d'une capacité de 70 places en chambres individuelles ou communicantes pour éventuellement quelques couples  
52 places en hébergement permanent  
14 places maximum en hébergement pour des travailleurs du CAT  
3 places en accueil temporaire  
1 place en accueil d'urgence  
un accueil de jour d'une capacité de 6 places

Seront proposées des activités :

liées à la vie quotidienne de détente  
d'éveil, d'épanouissement, de socialisation, d'ouverture sur l'environnement  
diverses individuelles ou collectives : piscine, promenades, marché, visites organisées  
d'expressions et occupationnelles : bricolage, jardinage, poterie, peinture...



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du foyer EVA

**Contact :**  
Francette Dutel,  
Présidente de l'association EVA  
☎ 05 57 32 43 58



## Interview de Francette Dutel, Présidente de l'association EVA.

Comment est née l'idée de créer un foyer pour les handicapés ?

**F.D. :** «C'est la situation des personnes handicapées vieillissantes qui a réuni en 1996 M. Dupuy et M. Reneix. Ils ont acquis à cette cause M. Plisson et la C.C.E. L'Agence pour le Développement des Services de proximité a été missionnée pour mener une étude. Elle a proposé une démarche participative associant des acteurs institutionnels, des personnes qualifiées, des personnes handicapées et des parents de personnes handicapées.

Cette cellule de réflexion s'est transformée en association de préfiguration qui a pris pour nom «EVA».

Depuis combien d'années travaillez-vous sur ce projet ?

**F.D. :** «Depuis 12 ans! C'est un très long travail de concertation, d'élaboration. Tout au long de ce parcours, j'ai eu l'aide précieuse de la C.C.E. en la personne de son président, l'aide de la commune de Braud (terrain offert)».

Quel est l'objectif de ce foyer occupationnel ?

**F.D. :** « L'objectif est d'apporter des réponses appropriées aux personnes handicapées ne pouvant vivre à leur domicile. L'association EVA place la personne handicapée au centre de ses préoccupations en lui offrant le droit à une existence paisible et en valoriser son potentiel par des activités diverses».

*Quelle sera sa capacité d'accueil ?*

**F.D. :** « 76 places

56 places d'internat en foyer occupationnel dont 3 places d'accueil temporaire  
1 place d'accueil d'urgence  
6 places d'accueil de jour pour les personnes inaptes, vivant en famille ou à leur domicile  
14 places en foyer d'hébergement»

*Quand est prévue l'ouverture ?*

**F.D. :** «L'ouverture est prévue à la fin du premier semestre 2010»

*Quel sera le rôle de l'association EVA, une fois le foyer construit ?*

**F.D. :** «l'association EVA sera gestionnaire du foyer occupationnel, En conclusion, c'est l'aboutissement d'une très belle aventure humaine pour donner les mêmes chances aux personnes handicapées»



Maquette du projet EVA

*Mission locale de la Haute Gironde, antenne de Saint-Ciers sur Gironde : 5 ans d'existence...déjà !!!*

**Où ?**

A Saint-Ciers, à la **Maison de la Solidarité**, antenne ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Accueil Sur RDV et le Mardi matin de 9h à 12h sans RDV

☎ **05.57.32.66.99**

A Etouliers, à la Maison des Associations (ex Point Jeune), permanence le Lundi sur RDV (prendre RDV à la Mairie)

☎ **05.57.64.70.27**

mission.locale.saint.ciers@wanadoo.fr



Le 1<sup>er</sup> avril 2003, l'antenne de la Mission Locale de la Haute Gironde s'installait dans les locaux de la toute nouvelle Maison de la Solidarité à Saint-Ciers et dès la première année, la fréquentation de l'antenne par le public jeune a connu une nette progression par rapport à la permanence qui existait auparavant.

*Mais la "Mission Locale", qu'est-ce que c'est ?  
A qui s'adresse-t-elle ?*

Une structure accueillant les jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau scolaire, demandeurs d'emploi ou non, qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle et sociale.

Un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et de conseil, un lieu où des conseillers en insertion sont à l'écoute des jeunes, où la globalité de leurs problèmes est prise en compte.

Sept lieux d'accueil sur toute la Haute Gironde.

*Et l'antenne de Saint-Ciers, comment fonctionne-t-elle ?  
Qui s'en occupe ?*

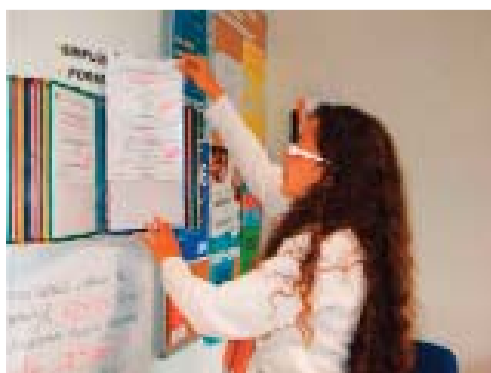
Une responsable d'antenne, Dominique BEE, Conseillère Emploi, Formation, Insertion,  
Une conseillère référente CIVIS, Lucie LE GALL,

Une assistante administrative ,  
Un animateur Santé, responsable du point Santé de la Mission Locale de la Haute Gironde : permanences 2 mardis matin par mois.

*Que trouve-t-on sur l'antenne ?*

**En libre service :**

Nous avons aménagé un "coin Info" dans la salle d'attente de la Maison de la Solidarité, spécial "jeunes" avec des offres d'emploi, des offres de formation, des plaquettes, des informations importantes.



**Lors d'entretiens-conseils :**

Une écoute, puis un diagnostic des besoins du jeune,

La mise en place d'accompagnements individualisés en fonction du projet du jeune,

Un soutien personnalisé tout au long du parcours d'insertion,

De la documentation sur :

- les métiers,
- les mesures pour l'emploi des jeunes,
- les dispositifs d'accompagnement,
- les dispositifs de formation,

Des informations sur :

- la santé,
- le logement,
- la famille,
- le code du travail,
- les services sociaux, les aides financières,
- le Parc Cyclo de la Mission Locale,
- un accès à Internet avec recherches guidées d'offres d'emploi, de formation,
- informations liées à l'insertion sociale et professionnelle..

## Et le C.I.V.I.S., c'est quoi ?

C'est un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, signé entre le jeune et son (sa) référent(e) de la Mission Locale

C'est un accompagnement personnalisé et régulier dont l'objectif est l'emploi durable

La durée est de 1 an, renouvelable selon le cas

Les jeunes du dispositif CIVIS ont un suivi privilégié et deviennent prioritaires pour les actions d'insertion que la Mission Locale met en place

Le CIVIS ouvre la possibilité pour les jeunes majeurs en parcours d'insertion de bénéficier d'une allocation

Le CIVIS s'adresse aux jeunes 16-25 ans avec au maximum un niveau BAC+2

**Des résultats positifs : en 2007, plus de 50 % des jeunes du canton de Saint-Ciers sont sortis du dispositif CIVIS pour un emploi durable.**

## Le service d'urgence : un service qui marche !

Depuis 3-4 ans, la permanence des soins sur la Haute-Gironde fonctionne bien, encore faut-il que l'information soit connue de tous :

- un numéro unique : 15
- une permanence réelle des médecins avec un médecin pour chaque canton :
  - tous les soirs de 20h à 0h\*
  - le samedi de 12h à 0h\*
  - le dimanche de 8h à 0h\*.

(\*) de 0h à 8h : la garde est assurée par l'hôpital de Blaye.



## Aire d'accueil des gens du voyage

Le projet de création d'une aire d'accueil des gens du voyage avance. Une loi de 2000 impose en effet aux collectivités de construire et gérer des aires d'accueil.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage demande aux collectivités de Haute Gironde la réalisation d'une aire d'accueil sur chacun des cantons du Pays.

Les aires d'accueil des gens du voyage ont été conçues pour offrir une alternative au stationnement sauvage. Sur les zones couvertes par une aire d'accueil, aucun stationnement sauvage ne devrait donc plus être toléré.

L'aire du canton de Saint-Ciers permettra également de proposer des conditions d'accueil dignes aux voyageurs (toilettes, salle de bains, raccord à l'eau et l'électricité).

L'ensemble des prestations, ainsi que la location des emplacements seront payantes. Le gardiennage devrait être mutualisé entre toutes les aires d'accueil du Pays.

Le permis de construire vient d'être déposé. L'aire se situera sur la commune de Saint-Aubin (à côté de l'association « AGERAD » entre le rond point de l'échangeur autoroutier et Etauliers). Cette aire sera une aire dite de « petit passage » avec une capacité d'accueil faible (8 emplacements).



Maquette du projet

**Contact :**  
Cyril Grenier  
05 57 42 61 99  
cyril.grenier@cc-estuaire.fr



# Tourisme

## Les Callonges : le nouvel écrin touristique du canton de Saint-Ciers

Parce que développer un territoire, c'est valoriser ses atouts, les collectivités du canton ont choisi d'unir leurs efforts pour aménager le port des Callonges qui deviendra, une fois les travaux réalisés, le site touristique majeur de notre territoire.

*Un ponton pour bateaux à passagers opérationnel en juillet prochain*

Comme la plupart des petits ports estuariens, les Callonges ne sont accessibles que six heures par jour. Les horaires de marées variant quotidiennement, tout développement des activités nautiques passe inévitablement par un port plus accessible.



Projet d'apponement pour bateaux au port des Callonges-St-Ciers sur Gironde



Michel RIGAL

Vice Président de la CCE en charge du tourisme

C'est pour cette raison que la C.C.E. investit près de 620 000 Euros (dont 550 000 euros de subventions) pour la construction d'un ponton dont les travaux débiteront en janvier prochain. D'une longueur de 25 mètres, cet équipement permettra à la quasi-totalité des bateaux à passagers naviguant sur l'estuaire d'accoster sur notre canton. **Rendez vous pour l'inauguration au mois de juillet prochain !**



Une tour d'observation de 10 mètres de haut avec vue sur les marais

## Le parc ornithologique pour juillet 2009 !

**Enfin !** C'est le mot qui pourrait le mieux résumer l'attente liée à la création du parc ornithologique qui ouvrira ses portes en juillet prochain. **Enfin** un site touristique d'envergure régionale sur notre territoire, mais aussi et surtout, **enfin** l'ouverture !

Ce projet pilote, retenu par l'Etat dans le cadre d'un appel à projet national, mérite donc bien toute l'énergie dépensée !

Plus de 500 000 Euros (dont 320 000 euros de subventions) vont ainsi être investis par la Commune de Braud et Saint-Louis pour permettre la préservation et la mise en valeur de ce milieu humide, emblème de l'estuaire de la Gironde. Des études viennent d'être lancées pour définir le logo, le nom, la signalétique et les différents produits qui seront proposés aux visiteurs sur le site.

Les travaux, qui ont débuté en avril 2008, sont d'ailleurs sur le point de s'achever. L'aménagement du bâtiment d'accueil et de la boutique va débiter : **rendez-vous donc pour les premières visites en juillet prochain !**

### Le projet en quelques chiffres :

- Plus de **quarante hectares** de roselières
- Des races rustiques pour l'entretien
- 4 kilomètres** de parcours
- 8 observatoires** (5 ornithologiques, 3 points d'observation du paysage)
- 180 m<sup>2</sup>** pour l'accueil des visiteurs, la boutique du parc et les expositions



Des passages en caillebotis au dessus de l'eau dans la roselière.

## Fréquentation touristique en hausse sur les Nouvelles Possessions

Plus de **1600 personnes** accueillies durant les animations estivales sur le canton. La fréquentation des randonnées pédestres a largement augmenté par rapport à 2007, ceci malgré les conditions météorologiques défavorables.

**70%** des visiteurs sont originaires de Gironde, 10% de Charente Maritime, 20% d'autres départements.

### Contact :

Office de Tourisme Cantonal

05 57 32 88 88

e-mail : [tourisme@cc-estuaire.fr](mailto:tourisme@cc-estuaire.fr)

site internet : [www.ot.estuaire.fr](http://www.ot.estuaire.fr)



La CCE s'est engagée dans une démarche en faveur d'un programme d'actions a été défini, à la suite de plusieurs réunions publiques.  
La CCE fait partie du réseau départemental des Agenda 21, pr

L'Agenda 21 de la CCE reconnu au niveau national !

L'Agenda 21 de la CCE a été reconnu « Agenda 21 local » par le MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) au titre de la Stratégie nationale de développement durable. Cette reconnaissance constitue un gage de la qualité du projet porté et animé par la communauté de communes et met en avant les efforts fournis en faveur du développement durable.

## Améliorer les pratiques de la CCE

Le programme d'actions de la CCE comprend 94 actions, réparties en 9 axes. L'axe « Bonnes pratiques » propose de favoriser l'exemplarité de la collectivité, il s'agit d'inciter les citoyens à faire des efforts en commençant par montrer l'exemple. En 2008, des actions ont été engagées pour améliorer nos pratiques en terme de consommation d'eau, de dépenses énergétiques, d'utilisation de produits d'entretien dans les bâtiments et du tri des déchets par les agents. A venir pour 2009 : le développement d'achats éco-responsables (papier recyclé...) et une réflexion avec les communes sur l'entretien des espaces verts.

## Agir en faveur de la limitation de la consommation d'eau

**Objectif de cette action :** Limiter les consommations d'eau des bâtiments de la CCE

**Pourquoi ?** Pour diminuer les factures d'eau payées par la CCE, mais aussi pour protéger la ressource en eau en limitant les prélèvements.

**Comment ?** Un diagnostic « eau » a été réalisé : étude des factures d'eau des trois dernières années et comparaison avec les moyennes nationales en fonction de l'usage des bâtiments. Puis une visite sur place a été effectuée pour contrôler les équipements. A la suite de ce diagnostic, les installations ont été modifiées avec la mise en service de matériel hydro-économe dans les bâtiments : sac dans les WC, limiteurs de débit pour les robinets. Au total, un peu plus de 100 limiteurs de débit ont été posés et une cinquantaine de sacs ont été installés dans les WC.

**Les résultats attendus ?** Selon le fabricant, l'installation de ce type de matériel permet d'obtenir jusqu'à une économie de 20 % sur la facture d'eau. Le suivi des factures permettra de préciser quelles économies ont été réalisées. De plus, un suivi mensuel des compteurs d'eau a été mis en place pour détecter au plus vite les fuites éventuelles.



Réunion sur le tri sélectif à la RPA de Braud et Saint Louis



limiteur et régulateur de débit pour les robinets



Animation HSEN à la crèche d'Etalliers

## Modifier les pratiques d'entretien des bâtiments pour protéger la santé et l'environnement

**Objectif de cette action :** Limiter et rationaliser l'utilisation des produits d'entretien dans les bâtiments de la CCE

**Pourquoi ?** Pour protéger l'environnement et la santé des agents et du public mais aussi pour diminuer les coûts correspondant à l'achat des produits d'entretien.

**Comment ?** Un premier état des lieux a été réalisé dans nos bâtiments par l'association HSEN (Habitat Santé Environnement). A partir de cet état des lieux, les scientifiques d'HSEN ont défini les risques pour la santé et l'environnement en fonction des produits chimiques utilisés. Dans un second temps, ils ont proposé aux agents de la CCE des produits plus sains.

**Les résultats attendus ?** D'une centaine de produits recensés, on devrait passer à l'utilisation de dix produits qui seront moins toxiques pour la santé et l'environnement. La communauté de communes va notamment orienter ses achats vers des produits éco-labellisés. Certains produits seront aussi remplacés par des méthodes différentes, comme l'utilisation de microfibrilles sur le sol sans ajout de produits chimiques pour le nettoyage.

pour du développement durable depuis 2005 : un diagnostic a été réalisé puis un projet de politiques avec la population et d'ateliers de travail avec les partenaires privés ou publics. Piloté par le Conseil Général 33.

## Natura 2000

La CCE est chargée d'animer la démarche Natura 2000 sur deux sites : «Marais du Blayais » et « Marais de St Louis–St Simon et Marais de St-Ciers» .

La première étape de cette démarche est la réalisation d'un diagnostic pour définir l'état de conservation des espèces et espaces à protéger au niveau européen. A la suite de ce diagnostic, des enjeux puis un programme d'actions seront définis, en concertation avec les acteurs locaux qui sont associés à la démarche.

Le diagnostic devrait être finalisé d'ici la fin d'année 2008, puis il sera présenté aux partenaires locaux lors d'ateliers de travail et validé en comité de pilotage au début de l'année 2009.



Site «Marais du Blayais» (Présence de nombreuses espèces d'oiseaux)

Site «Marais de Braud et Saint Louis et de Saint Ciers sur Gironde» (Milieux naturels riches et variés)



### C'est quoi le développement durable ?

"Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Le développement durable tente de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement.

### C'est quoi un Agenda 21 ?

On parle d'agenda car il s'agit d'un programme d'actions et de 21 car c'est pour le 21ème siècle.

L'agenda 21 est donc un outil utilisé pour mettre en place une démarche de développement durable.

## la «vérité» sur le Projet éolien

### Le pourquoi des éoliennes :



Réunion publique sur les éoliennes à Saint-Caprais de Blaye le 27 sept.07

Le projet d'installation d'éoliennes n'est pas la « lubie » d'un élu. C'est la mise en œuvre concrète des décisions de la loi du Grenelle présentée par le Ministre du développement durable, Jean Louis Borloo et votée par les élus de tous bords à l'Assemblée Nationale.

Cette loi prévoit 23% d'énergies renouvelables pour ralentir la production de gaz à effet de serre qui menace la planète.

### Une démarche officielle, un projet encadré :

La loi prévoit une démarche officielle pour définir les zones susceptibles d'accueillir des éoliennes : la Z.D.E (Zone de Développement Eolien).

Cette démarche en cours ne constitue pas une autorisation pour mettre en place les éoliennes. Il s'agit simplement d'une étude préalable.

### Un projet concerté :

En 2007, la Communauté de Communes de l'Estuaire a lancé l'étude Z.D.E en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde, l'ADEME, le Conseil Régional d'Aquitaine et la DIREN. Trois réunions publiques ont été organisées avec la population. Les résultats de cette démarche ont abouti à proposer une ZDE à proximité de l'autoroute sur la commune de Reignac.

Le cahier des charges a imposé le maximum de contraintes légales : distance de 500m minimum des habitations, intégration dans l'environnement, nuisances sonores minimales.

### Un encadrement strict pour la mise en œuvre :

La Communauté de Communes de l'Estuaire exigera le maximum de garanties pour l'installation éventuelle d'éoliennes.

Le périmètre initial a été réduit et toutes les possibilités de «petit éolien» supprimé.

Le projet présenté concernerait à terme au plus une douzaine d'éoliennes à condition que les propriétaires des terrains acceptent la vente ou la location.

Une charte d'orientation pour le développement éolien élaboré par la Communauté de Communes de l'Estuaire encadrera strictement les conditions pour un maximum de garanties.

Aucune éolienne ne pourra être installée sans le double accord de la Communauté de Communes de l'Estuaire et de la commune de Reignac qui signeront le permis de construire.

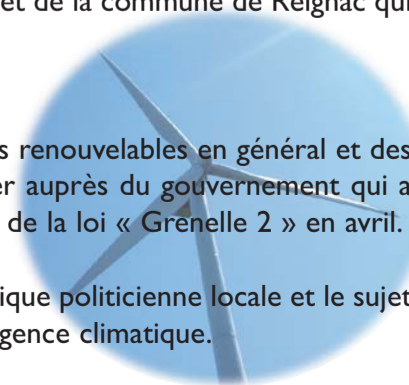


Réunion publique sur les éoliennes à Reignac le 14 janv.08

Il faut donc raison garder sur ce dossier :

-soit on est contre le principe des énergies renouvelables en général et des éoliennes en particulier et il faut interférer auprès du gouvernement qui a légiféré et va poursuivre dans ce sens lors de la loi « Grenelle 2 » en avril.

-soit il s'agit d'une énième mauvaise polémique politicienne locale et le sujet n'est pas bien choisi en cette période d'urgence climatique.

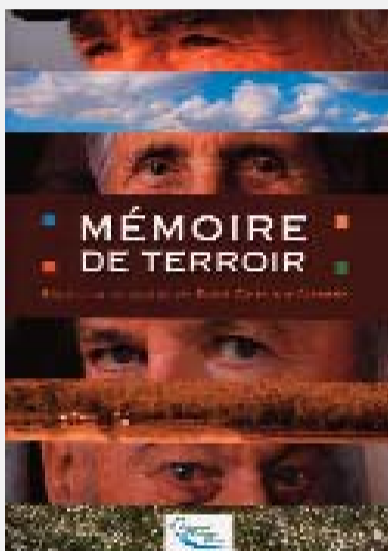


Le 4 décembre 2008, à Reignac le livre sur la mémoire du canton a été présenté aux habitants : un moment d'émotion et de partage.

L'édition de cet ouvrage s'inscrit dans la démarche entreprise de valorisation de la Mémoire vivante du canton. Ce travail d'édition se nourrit des étapes déjà réalisées : les enregistrements effectués au cours de l'été 2006 et le Film Terre de Mémoires

L'ambition de cet ouvrage est de porter un témoignage sur les conditions matérielles de vie, sur les croyances, sur les relations sociales pour ce territoire rural entre les années 1930 et 1970. Il ne s'agit évidemment pas de faire une histoire exhaustive du canton mais plutôt de raconter les gestes d'autrefois, les travaux et les jours, le quotidien...

Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale les campagnes se sont transformées rapidement sous l'effet de la mécanisation de l'agriculture. La "brutalité" des transformations qui vont bouleverser le monde rural rend encore plus nécessaire cette démarche de mémoire.



Cet ouvrage redonne vie, à travers le témoignage de nos aînés à cette ancienne société rurale aujourd'hui disparue.

Au delà du témoignage c'est évidemment le souci de conserver cette Mémoire vivante et de la transmettre.

L'ouvrage ne se veut pas "nostalgique"; les témoignages enregistrés rendent compte aussi de la dureté des conditions de vie.

L'ouvrage se présente sous la forme d'une vingtaine de portraits de personnes vivant sur le canton dont le témoignage apporte un éclairage

particulier et sensible sur un aspect de cette société rurale d'autrefois.

Chaque portrait s'articule sur une double page qui comprend la photographie du témoin et d'un lieu qui lui est associé ainsi que des extraits de son témoignage mis en forme par un jeu typographique original.

Les extraits sont restitués sous leurs formes originales; ils ne sont pas "retouchés" car c'est la forme du témoignage qui lui donne du sens.

Les principaux thèmes déjà identifiés à la lecture des témoignages et des premiers entretiens complémentaires sont les suivants :

**la scolarité** : le rythme scolaire, la brièveté des études, le rapport à l'enseignement, les déplacements entre la maison et l'école...

**les transformations des conditions de travail** : mécanisation des campagnes, la disparition de la polyculture, la culture de la vigne, du jonc, la disparition des métiers liés au cheval...

**la transformation du paysage** et notamment du marais : assèchement, pollution...

**les croyances** : la cohabitation entre catholiques et protestants, les pèlerinages, la sorcière de Braud...

**la langue Gabaye**, son usage à la maison et à l'école, sa disparition...

**la Seconde Guerre mondiale**, la présence des Allemands, les bals clandestins, les pénuries...

**les lieux de sociabilité** : le lavoir, le bar, les foires, les veillées...

**le marais** comme territoire différent, difficile, rude...

JATEU  
MON  
PREMIER  
BATEAU  
EN 1960



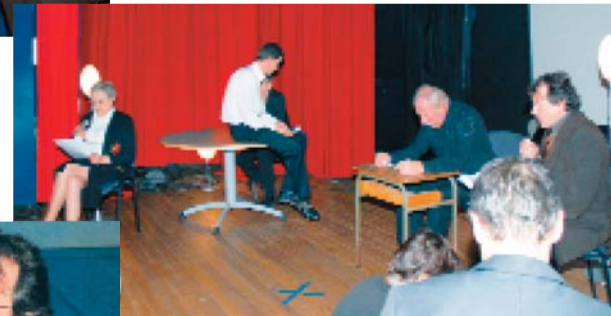
#### Extrait du livre «Mémoire de Terroir»

« On allait à l'école à Saint-Ciers en vélo. Pour un gamin de six ans, partir en plein hiver à bicyclette c'était difficile. Ma mère faisait chauffer des cailloux qu'elle enveloppait dans du papier. On mettait ces cailloux dans nos poches pour nous tenir chaud. Mais en plein hiver lorsqu'on arrivait à l'école on avait froid, vraiment froid. Et le soir, il fallait remonter jusqu'aux Callonges dans la nuit. Il nous fallait une heure pour rejoindre la maison. »

**William Martin**



Présentation sur scène du Livre «Mémoire de Terroir» à Reignac le 4 décembre 08



ci-contre Robert Dorille et Philippe Plisson



**Contact :**  
CCE  
05 57 42 61 99



## Les films, le livre et le DVD

### Plus de 600 personnes ont déjà vu ou revu le film.

A chaque représentation, nous avons été sollicités par le public qui souhaite se procurer le DVD.

Pour répondre à cette demande nous avons décidé de l'éditer et de le vendre au prix coûtant soit 3€.

Il est disponible auprès de l'Office de Tourisme à Saint-Ciers sur Gironde 05 57 32 88 88.

De plus toutes les écoles, bibliothèques, médiathèques en recevront très prochainement un exemplaire gratuitement.

Il faut que ce film poursuive sa route afin que cette mémoire soit diffusée le plus largement possible.

### La CCE ne s'arrête pas là :

Un deuxième film devrait voir le jour. Il couvrira une autre période (printemps/été) et sera axé sur les fêtes locales. Le format sera identique.

Trois jeunes et trois adultes en recherche d'insertion professionnelle seront recrutés pour sa réalisation.



## le Pays de Haute Gironde

Un petit rappel s'impose sur la notion de Pays ! Après une première loi en 1995, c'est la loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire en 1999 qui confirme l'existence des Pays. Le Pays a pour finalité d'échanger, de définir et de coordonner un projet d'avenir pour son territoire. Les Communautés de communes restent les maîtres d'ouvrage des projets d'équipements et de services.

Notre Pays regroupe les Communautés de Communes de Bourg en Gironde, du canton de Blaye, du Cubzaguais, du canton de Saint-Savin et de l'Estuaire (canton de Saint-Ciers-sur-Gironde) autour d'un projet solidaire, la charte de Pays 2003-2013.

Voici quelques exemples d'actions que nous réalisons actuellement ensemble dans le domaine de l'habitat et du logement, de la culture, de l'économie,...

### Amélioration de l'habitat : une réponse, l'OPAH !

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif incitatif qui propose aux propriétaires bailleurs ou occupants, sous certaines conditions, des aides à la réalisation de travaux de réhabilitation de leur patrimoine bâti et d'amélioration du confort des logements les plus vétustes. Le Pays vient de lancer une étude obligatoire pour la mise en place en 2009 de plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Haute Gironde afin de quantifier le nombre de logements à réhabiliter dans les futures opérations et les localiser géographiquement par un travail de terrain, identifier les aides financières mobilisables en fonction des enjeux pré-identifiés : la lutte contre l'habitat indigne, la résorption du parc de logements vacants, l'amélioration thermique du bâti.

### Le Pays planche sur le logement des Jeunes !

Pour que nos jeunes puissent étudier, travailler et rester vivre au pays, les élus de la Haute Gironde se mobilisent. La Mission Locale de la Haute Gironde et les cinq Communautés de Communes du Pays ont réalisé une étude portant sur la création d'une Résidence Sociale – Foyer Jeunes Travailleurs « soleil », c'est-à-dire avec des logements répartis sur les cinq cantons et des services communs (animation et accompagnement des jeunes, gestion administrative,...) localisés dans deux pôles centraux implantés à Blaye et Saint-André de Cubzac.

Des premiers contacts ont été pris avec les partenaires potentiels (DDASS, DDE, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, CAF,...) qui sont intéressés par le projet.

Pendant l'élaboration de ce projet, des solutions sont déjà proposées par les Communautés de communes avec un système de sous-location de logements géré par la Mission Locale et le PRADO-MODIL : 7 appartements, dont deux sur le canton de Saint-Ciers-sur-Gironde, ont permis depuis fin 2006 de loger 15 jeunes (dont 3 couples) en apprentissage, recherche d'emploi ou jeunes salariés (premier emploi). Ces jeunes n'auraient pu accéder directement à un logement classique, faute de revenus suffisants.

### Vous souhaitez créer votre entreprise ou en reprendre une ?

Le Pays peut vous aider avec Gironde Initiative !

Le Pays de la Haute Gironde est une antenne locale agréée de Gironde Initiative qui a pour but l'attribution de prêts d'honneur à taux 0%, entre 1 500 euros et 7 600 euros (et jusqu'à 15 000 € avec Aquitaine Transmission pour une reprise), aux créateurs et repreneurs de très petites entreprises dans tous les secteurs d'activité. 73 entreprises ont été aidées depuis 2000 en Haute Gironde, pour plus de 400 000 € de prêts octroyés.

### La culture pour tous !

Cette année encore, les 5 Communautés de Communes du Pays, en partenariat avec l'Iddac (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel) et CLAP (opérateur culturel de la ville de Saint-André-de-Cubzac) ont mis en place ensemble un programme de sensibilisation et d'initiation aux arts, à forte dimension éducative.

Rendez-vous le 3 juin prochain à Saint-Ciers-sur-Gironde sous le chapiteau de Max et Maurice pour le spectacle «Oups» mêlant musique, numéros de voltige et de jonglerie.

DVD en vente à l'Office de Tourisme  
Cantonal à Saint-Ciers sur Gironde

05 57 32 88 88



3€

### Une nouvelle équipe d'élus au Pays

A la suite des élections municipales de mars dernier, de nouveaux élus ont été désignés par les Communautés de communes pour siéger au Pays. Un bureau composé de 10 membres a été élu, avec un Président et quatre Vice-Présidents en charge de dossiers particuliers.



**Bernard BOURNAZEAU**,  
Président, Maire de Saint-Aubin de Blaye, Conseiller Régional



**Brigitte MISIAK**, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente en charge de la culture, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du développement durable, Maire de Marsas



**Pierre VILLAR**, 2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du tourisme, Président de la Communauté de communes du canton de Blaye

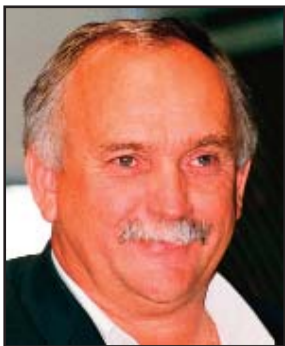


**Laurent RICCI**, 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'habitat et des services, Maire de Saint-André de Cubzac



**Jean-Franck BLANC**, 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'économie, Président de la Communauté de communes de Bourg en Gironde, Maire de Teuillac

Contact : CDC de l'Estuaire  
www.pays-hautegironde.fr  
05.57.42.68.90



Bernard Bournazeau  
Vice Président de la CCE  
en charge de la formation



# Formation

*L'ouverture d'un B.T.S. au C.F.M. : la CCE a ouvert en septembre 2008 le premier BTS CIRA (Contrôle Industriel de Régulation des Automatismes) de la Haute Gironde.*

«Voilà plusieurs années que je travaille avec l'ensemble des acteurs de la formation (Education Nationale, CFA, CIO, Mission Locale, ANPE, Centre de Formation, ...) sur les manques et les complémentarités de l'offre de formation en Haute Gironde. Grâce à la Région Aquitaine et à notre Conseiller Régional délégué à l'apprentissage, Bernard Bournazeau, nous avons réparé une injustice flagrante en ouvrant en septembre le BTS CIRA, qui est le premier et le seul en Haute Gironde.»

Ph. Plisson



Cette avancée symbolique a été possible grâce au partenariat privilégié mené avec le CNPE du Blayais qui s'est engagé à embaucher 8 apprentis par an pendant 10 ans sur cette formation et au Centre de Formation d'Apprenti de l'Industrie présent au CFM depuis l'ouverture.

L'objectif de ce diplôme, préparé en contrat d'apprentissage, sur une durée de 2 ans, est d'insérer rapidement de jeunes garçons et filles dans le secteur industriel. Ils pourront intégrer tous types d'entreprises industrielles de process ou pouvant intervenir dans le cadre de

process pilotés automatiquement.

Une fois diplômés, ils occuperont des postes tels que responsable de production, chef d'équipe, mais aussi responsable maintenance, technicien de maintenance ou bien auprès de prestataires de services dans le domaine du contrôle industriel et de la régulation automatique (concepteurs, mainteneurs, distributeurs, fabricants,...)

**Soutenez le CFA du CFM  
GUY MAZAUBERT  
à Reignac  
versez votre  
TAXE D'APPRENTISSAGE**  
**Contact :  
C.F.M. 05 57 42 66 22**

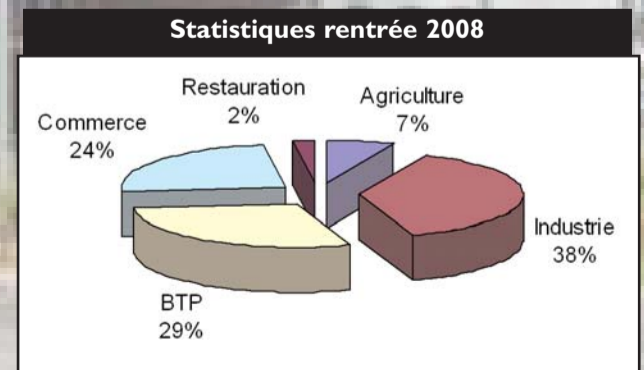


Rentrée septembre 2008

## 177 apprentis à la rentrée 2008

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS	
% de réussite / Apprenti Présents à l'examen	
Industrie	94%
Commerce	100%
Bâtiment	82%
Viticulture	89%
TOTAL	91%

CFM STATISTIQUES RENTREE 2008		
Agriculture	12	7%
Industrie	67	38%
BTP	51	29%
Commerce	43	24%
Restauration	4	2%
	177	100%



# Développement économique

La Pépinière d'Entreprises organise des forums au profit des entreprises du

## Canton

Après avoir abordé les thèmes de la lecture des documents comptables et de la protection sociale, c'est le thème des relations avec le banquier qui a été évoqué le 6 octobre dernier, en présence de Jean-Baptiste COURTINE de l'association Gironde Initiative et de Bernard GRENIER du Crédit Agricole.

Plus d'une vingtaine d'entreprises ont répondu à l'invitation : garagiste, charpentier-menuisier, coiffeuse, traiteur, commerçant, électricien, exploitant agricole, taxi...

### Que peuvent attendre les entreprises de la part de leur banquier ?

Des financements, des lignes de trésorerie, du conseil, de l'aide à l'anticipation ont été les réponses apportées.

D'autres forums seront organisés selon un rythme bimestriel, sur des thèmes tels que « la sécurité du réseau informatique », « la transmission-reprise d'entreprises »...



Réunion Cecogeb

### CONTACT :

**Géraldine REGENT**  
directrice de la Pépinière  
ZA Intercommunale « Les Pins »  
33 820 St-Aubin de Blaye  
05 57 42 75 60  
pepiniere@cc-estuaire.fr

## Viabilisation du site de l'AGERAD : enfin !



La CCE est propriétaire du terrain sur lequel l'association d'insertion AGERAD exerce son activité. La CCE vient de faire raccorder le terrain aux réseaux d'eau potable et électrique.

Ce raccordement était devenu nécessaire pour que l'association puisse développer son activité. Ces réseaux serviront d'autre part à la future aire d'accueil des gens du voyage.

Il est intéressant de noter que la ligne électrique a été enfouie en profitant du chantier de raccordement de la future usine de biomasse de Marcillac au poste électrique d'Etauliers. Outre des économies, cet enfouissement permettra d'éviter toute coupure de courant liée à des chutes d'arbres.

## Des tourbières à préserver :

La CCE a impulsé dès 2003 la mise en place d'opérations d'échanges multilatéraux sur des zones de forêt dévastées. Ces échanges sont un préalable au nettoyage et à la reconstitution du massif car l'organisation des parcelles forestières rend généralement problématique la réalisation de travaux mécanisés.

Lors des travaux de nettoyage, certaines zones tourbeuses ont été détruites dans le but de planter des arbres. Ces plantations paraissent inutiles puisque les zones tourbeuses sont généralement incultes. Il paraît donc nécessaire d'éviter de nouveaux dégâts mais encore faut-il pour cela situer exactement les tourbières.

D'autre part, les tourbières présentent des caractéristiques qui justifient qu'on accorde à ces zones une importance particulière puisqu'elles abritent des espèces végétales rares et protégées. Elles permettent aussi de réguler le cours des rivières en agissant comme des éponges qui stockent de l'eau en période pluvieuse et la restituent en période sèche. Elles sont donc importantes à la fois pour la prévention des inondations et la continuité des cours d'eau en période sèche.

C'est face à ce constat que la CCE a commandé une étude de recensement des tourbières en milieu forestier auprès du Conservatoire Botanique Sud Atlantique (CBSA). Cette étude devra permettre d'identifier précisément les zones tourbeuses présentant un intérêt écologique. L'étude devrait permettre aussi de mieux comprendre leur fonctionnement ainsi que leur richesse biologique.



**Contact :**  
**Cyril Grenier**  
05 57 42 61 99  
cyril.grenier@cc-estuaire.fr



# la Fête de l'asperge

25 et 26 avril 2009

**JEAN PIERRE COFFE**

parrain de la 10<sup>ème</sup> édition de la fête de l'asperge du blayais !

**Jean Pierre Coffe**, connu pour promouvoir, avec passion, la cuisine authentique et les produits de terroir qui la constituent, a accepté avec grand plaisir le rôle de parrain de la 10<sup>ème</sup> édition.

Sa raison première : « **l'asperge est mon légume préféré** ».

Il sera donc présent à Etauliers durant les deux jours de la manifestation et prendra part aux moments forts du week-end (concert, omelette géante, etc.)

**Sur les principes de 2008, l'édition 2009 permettra aux visiteurs :**

de trouver produits, mets et vins auprès de la cinquantaine d'exposants présents,

d'apprendre des facéties culinaires grâce aux ateliers du goût, aux démonstrations de recettes, de déguster et s'initier aux vins de premières côtes de Blaye et aux autres produits du terroir.

Le tout aux petits oignons, en musique et dans la convivialité !

Nous poursuivons nos actions en faveur du développement durable par le tri des déchets et la sensibilisation des publics aux gestes écocitoyens. Afin qu'elles portent leurs fruits, nous vous invitons à pratiquer le covoiturage et à venir avec vos cabas.



**Contact :**

Lucie Huet – 05 57 32 88 88  
fetedelasperge@yahoo.fr

**Programme :**

[www.ot-estuaire.fr/manifestations](http://www.ot-estuaire.fr/manifestations)

## Manifestations cantonales 2009

Samedi 17 janvier 2009 Saint-Caprais de Blaye Théâtre « Soirée Cabaret »	La Compagnie Les Ceps Agés, les anciens du stade Blayais Rugby Haute Gironde, donnent une représentation intitulée « Soirée Cabaret », dans la salle des fêtes de Saint-Caprais de Blaye. Pour tout public, deux heures de rire et de détente. <b>Renseignements : 05 57 32 88 88</b>
Samedi 31 janvier 2009 Domaine des Nouvelles Possessions à Braud et Saint-Louis. Journées RAMSAR	Journée pour la protection des zones humides dans le monde, thème : « D'amont en aval », des ateliers d'éducation à l'environnement seront proposés pendant la journée, entrée gratuite. <b>Renseignements : 05 57 32 88 88</b>
Dimanche 5 avril 2009 Saint-Caprais de Blaye Fête de la Goraille	Découverte autour d'ateliers cuisine du cochon. Pendant toute la journée, spectacle, animations, bandas, concert. Traditionnel repas du cochon à la salle des fêtes à partir de midi sur réservation. Atelier gabaye et chants des "passières". Thématique : « Les Métiers Anciens » <b>Renseignements : 05 57 32 70 08</b>
Samedi 25 et Dimanche 26 avril 2009 Etauliers Fête de l'Asperge du Blayais	La reine blanche vous donne rendez-vous pour la 10 <sup>ème</sup> année avec un parrain exceptionnel : Jean Pierre COFFE; une cinquantaine d'exposants gastronomiques, viticoles et développement durable, omelette géante aux asperges le dimanche midi, animations, concerts, promenades en calèche, visites de la coopérative, atelier du goût, démonstration de recettes, dégustations des vins de Premières côtes de Blaye... <b>Renseignements : 05 57 32 88 88</b>
Dimanche 31 mai et lundi 1er juin 2009 Fête du Marais et de l'Estuaire Saint-Ciers sur Gironde	Spectacles, animations de rues, démonstrations de chiens de chasses, foire commerciale, produits du terroir. Sans oublier le solidarbike à la caserne des pompiers, le grand défilé carnavalesque... <b>Renseignements : 05 57 32 88 21</b>
Vendredi 19 juin Reignac Soirée théâtre gabaye	L'atelier Gabaye de la Bourse des Savoirs de la Communauté de Communes de l'Estuaire vous présente son spectacle annuel sur le thème des voyages. <b>Renseignements : 05 57 42 66 22</b>
Du 1er juillet au 31 août 2009 Les Estuariennes	<b>Renseignements : 05 57 32 88 88</b>
Dimanche 4 octobre 2009 Marcillac Fête des vendanges à l'ancienne	20 <sup>ème</sup> édition de la "Journée vendanges à l'ancienne" et traditions diverses sur la fabrication et la dégustation du vin nouveau. Animations pendant toute la journée. <b>Renseignements : 05 57 32 41 03</b>

Retrouvez toutes nos manifestations cantonales sur le site : [www.ot-estuaire.fr](http://www.ot-estuaire.fr), rubrique agenda